

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, samedi 28 mars 1812.

A V I S.

Le Directeur du *Télégraphe Officiel* avoit engagé par un avis inséré aux numéros deux et suivans, les personnes qui désireroient d'avoir le journal au texte italien, de vouloir bien lui faire connoître leur intention. MM. Les Intendants et subdélégués, fonctionnaires, chefs et employés des administrations, propriétaires et négocians, lui ayant manifesté un vœu unanime, le Directeur s'est empressé de l'exprimer à S. E. le GOUVERNEUR GÉNÉRAL des Provinces Illyriennes, qui a daigné décider que le *Télégraphe officiel* paroitroit en langue italienne, en outre des deux textes français et allemand.

En conséquence, toutes personnes qui voudront s'abonner au texte italien adresseront de suite au Directeur ou à MM. les Directeurs des Postes de leur résidence, leur demande accompagnée du prix de l'abonnement pour 6 mois, à prendre du 15 avril prochain. Elles sont prévenues que sans ce paiement préalable, le journal ne leur sera point adressé, l'usage étant de payer par tout les abonnemens par avance. MM. les abonnés recevront des récépissés en forme et sont invités à donner exactement leurs noms, prénoms, professions et demeures pour éviter des erreurs dans l'impression des adresses et des retards dans les envois du journal.

EXTERIEUR.

TURQUIE.

Jassy, 20 février. Nous apprenons à l'instant qu'un corps russe, qui a passé le Danube à Simnizza, a fait une prise immense en marchandises. D'après une première estimation, qui est sans doute exagérée, leur valeur seroit de 12 millions de piastres. On dit aussi que les Russes ont pris deux canons.

Toutes les troupes qui sont en mouvement dans ces environs se dirigent vers le Danube. (*Gaz. de Franco.*)

Terracine, 18 février. Pendant que le gouvernement fait à grands frais travailler aux embellissemens de Rome, et réparer ses anciens monumens, son œil vigilant se porte sur les parties les plus éloignées du département. Ainsi, aux extrémités comme au centre de l'Empire, chaque jour voit s'entreprendre et s'exécuter des travaux qui se lient à la prospérité publique ou à l'avancement des sciences et des arts. Mais aucun de ces travaux ne mérite autant l'attention que ceux qui s'exécutent dans les marais Pontins. Dès le moment de la réunion de Rome à l'Empire, les marais, qui depuis 22 siècles étoient l'objet des soins des gouvernemens qui se sont succédés à Rome, avoient attiré l'attention de S. M. Elle envoya sur les lieux une commission composée des hommes les plus instruits dans l'hydraulique, et parmi lesquels on distinguoit M. le comte de Fossombrone, sénateur, justement célèbre par ses tra-

ANGLETERRE.

Londres, 3 mars. Depuis que lord W.^m Bentinck a été nommé capitaine-général de toutes les troupes de la Sicile, le major-général M. Farlane a été nommé commandant de cette place. La reine a été dans une fureur terrible lorsqu'elle a appris le retour des princes fugitifs. Plus de deux cents voitures étoient sorties de Palerme pour aller sur le Montréal à la rencontre du prince Belmonte et des autres princes, qui ne sont cependant pas arrivés à cause du mauvais temps; nous avons en effet essuyé hier un coup de vent terrible, qui a fait échouer le transport le *Chatam*, capitaine Weldon, et un autre transport chargé de munitions et d'artillerie: tous deux seront probablement perdus.

Lord W. Bentinck devoit partir cette semaine pour Messine, sur le *Milford*, pour faire l'inspection des troupes, etc.; mais les Siciliens étoient dans une telle alarme, et leurs esprits dans une telle fermentation, dans la crainte d'être victimes en son absence de la rage du parti de la reine, que sa seigneurie a abandonné ce projet pour le moment. Si les sujets de dispute n'eussent pas été arrangés, le massacre auroit été affreux, vu l'animosité que les Siciliens portent au parti de la reine.

-- Après de mûres délibérations, le gouvernement a enfin déterminé à quelles conditions il accorderoit des licences pour la Baltique. Tout bâtiment ayant une licence doit s'engager d'abord à exporter des denrées coloniales ou des marchandises anglaises à raison de cinq livres sterlings par tonneau de chargement. Lorsqu'il aura rempli ces conditions, il lui sera permis de revenir en Angleterre avec des marchandises de la Russie.

-- Hier, une députation des négocians de Birmingham s'est présentée chez M. Perceval, où elle avoit été mandée, et lui a remis un mémoire dans lequel sont exposés tous les dommages qui résultent des ordres du conseil. Le ministre a reconnu en présence de M. Rose, qu'on ne lui

vau sur le Val de Chiana, et M. de Prony, que ses savans ouvrages et ses immenses travaux placent au premier rang des savans. En attendant que le plan proposé par cette commission soit approuvé, on poursuit des travaux de perfectionnement qui avanceront beaucoup le dessèchement, et prépareront les grandes opérations qui doivent le compléter.

Déjà dans le cours de l'année dernière on a élargi le lit de l'Amazène et élevé deux fortes digues qui garantissent les champs environnans et en assurent le dessèchement complet. Ce travail, fait avec un soin extrême, est d'une solidité à éloigner toute crainte pour l'avenir.

Maintenant on commence à creuser un nouveau canal pour servir de suite à celui de la Schiazza, en rectifier et en élargir le lit et dessécher toute la portion des marais qui se trouve entre Bocca di fiume et Mesa, à gauche

avoit encore rien présenté d'aussi fort sur ce sujet ; que l'on y auroit égard ; mais il a ajouté qu'il ne vouloit point encourager des espérances qui pourroient être déçues par l'événement.

— On a offert au comte Moira la charge de gouverneur général de l'Inde, et l'ordre de la Jarretière ; mais il a refusé l'un et l'autre, étant déterminé à n'accepter aucune charge de toute administration qui sera opposée aux demandes des catholiques.

— Le pain est augmenté d'un denier sterl. (2 sous) par pain de quatre livres. (Moniteur.)

— Les ordres du conseil, ou plutôt les embarras commerciaux qui résultent pour l'Angleterre de l'existence de ses décrets impolitiques, ont été hier au soir le sujet des débats dans la chambre des communes. La discussion a été ouverte par M. Brongham, dans un discours très-éloquent et très-ferme, rempli d'argumens solides et incontestables, que le parti ministériel n'a pas pu réfuter. On a fait mention d'une chose extraordinaire vers la fin de la discussion : lord Granville-Levison-Gower a dit qu'il avoit, entre ses mains une pétition signée par plusieurs milliers d'ouvriers du comté de Stafford, adressée au prince Régent, pour se plaindre de leur détresse, et demander du soulagement ; qu'il en avoit informé le secrétaire d'Etat du département de l'intérieur, M. Ryder, qui avoit offert au noble lord de se charger de la pétition, et de la présenter lui-même au Régent : ce que lord Granville-Levison a refusé. Il a consulté à cet égard les pétitionnaires, qui l'ont prié de présenter en personne la pétition, ce qu'il a l'intention de faire au premier lever ; mais ce lever n'a pas encore eu lieu, quoiqu'il se soit écoulé trois semaines depuis ! Lord Milton est dans le même cas ! L'âge et les infirmités du bon vieux roi étoient à ses sujets tout accés auprès du trône ! Qu'arrive-t-il maintenant ? Point de communication avec les sujets de S. M. ! Point d'audiences ! Point d'accès pour les pétitionnaires !

— Mardi dernier, il y a eu une tempête si terrible, qu'on ne se souvient pas d'en avoir vu une pareille. Le vaisseau le *Tonnant*, à Torbay, a eu vingt-quatre hommes tués ou blessés par la foudre. Le *Salvador del Mondo* a eu un homme tué ; un brick a perdu deux hommes, et la foudre en a frappé dix à bord de l'*Hélios*. Le *Cumberland* a eu vingt hommes blessés.

(Journal de l'Empire.)

de la route. Un pont de pierre donnera passage aux eaux sous la grande route. Outre ces travaux qui ont pour but d'améliorer le système de dessèchement, et qui occupent un grand nombre de bras, l'administration veille avec le plus grand soin à tous les travaux de conservation, et n'oublie rien pour maintenir en parfait état les canaux anciens.

— Le 14 janvier dernier, le nommé Frizon, jeune homme âgé de 19 ans et quelques mois, demeurant à Libermont, près Noyon, apprend en passant près d'un bois dépendant de cette commune, qu'une femme avoit été attaquée par une louve furieuse, et dangereusement blessée. Frizon n'avoit pas d'autre arme qu'un bâton, et étoit obligé de traverser le bois où la louve s'étoit vraisemblablement retirée. Il venoit d'achever un gros couteau : il l'attache fortement à son bâton au moyen d'une ficelle, en dirigeant

Vienne, 27 février. S. M. I., pour favoriser autant que possible la fabrication du sucre d'étable, a permis que, sur la demande des apothicaires et autres individus voulant en faire l'entreprise, il leur fût assigné *gratis* des étables appartenant à l'Etat, dans quelques districts déterminés du Prater et des îles qui en font partie, pour fabriquer du sucre à leur profit, à condition toutes fois qu'ils prendront les précautions nécessaires pour que les arbres ne soient aucunement endommagés.

Du 29. Aujourd'hui, à la bourse, notre cours de change n'a éprouvé ni hausse ni baisse ; il a été noté sur Augsbourg à raison de 256 et 257. Par contre, les ducats ont haussé, ainsi que la monnoie de convention, à cause des grandes demandes qui en ont été faites. Le prix des denrées coloniales est assez variable, probablement parce qu'on dit que le commerce de transit de ces marchandises sera sous peu défendu. (Moniteur.)

Quoique la vente des biens ecclésiastiques ne s'opère qu'avec un peu de lenteur, les fonds des dotations religieuses et les autres biens d'Etat continuent cependant à se vendre sans interruption. Ce n'est qu'en Gallicie qu'on éprouve quelque difficulté à trouver des acheteurs, qui en donnent un prix avantageux. (Jour. de l'Emp.)

P R U S S E.

Berlin, 29 février. Notre papier s'est amélioré depuis la semaine dernière.

Nous continuons de jouir de la plus grande tranquillité. Les changemens effectués dans différentes branches d'administration se consolident. Les départemens de l'industrie, des manufactures et de l'instruction publique poursuivent leurs opérations.

Il est question de fonder ici un établissement d'assurance commerciale.

Une famille de seize personnes vient d'être empoisonnée ici par de l'arsenic, qu'on avoit mal-à-propos pris pour du sucre. Heureusement qu'on a découvert cet accident d'assez bonne heure, pour donner des secours aux malades. Jusqu'à ce moment aucun d'eux n'a encore péri.

(Moniteur.)

ROYAUME DE BAVIÈRE.

Innsbruck, 26 février. Suivant les nouvelles du Haut-

la lame horizontalement en forme de marteau, et attend l'animal féroce. La louve ne tarde pas à paraître ; il cherche à l'éloigner par ses gestes et par ses cris, mais rien ne l'effraie ; elle arrive sur lui les yeux étincelans, l'observe d'abord et s'élance bientôt pour le saisir à la gorge ; c'est dans ce moment que le jeune homme la frappe ; il a cru l'atteindre à la tête ; la vivacité du mouvement de l'animal lui a fait éviter le coup à l'endroit vers lequel il étoit dirigé ; il le reçoit dans le côté ; mais le hasard veut que le couteau pénètre entre deux côtes et lui perce le cœur. La louve est expirée à l'instant. Frizon embarrassé par la difficulté du terrain, étoit tombé lui-même, après avoir frappé son terrible adversaire, de sorte que le vainqueur et le vaincu se trouvoient par terre en même temps ; mais heureusement le brave jeune homme, quoiqu'atteint par la louve, n'avoit reçu aucune blessure.

Innthal, la quantité considérable de neige qui est tombée dans cette partie a beaucoup endommagé les ponts et les grands chemins. La route d'Alberg a été impraticable pendant cinq jours. Le 17, il est tombé de nouveau beaucoup de neige, mêlée de pluie, et qui a été suivie d'un dégel complet. Des avalanches et des masses de rochers se sont précipitées de toutes parts du haut des montagnes, et ont couvert les vallées, les chemins et les rivières avec un fracas épouvantable. Ces ravages ont duré trois jours. Personne ne pouvoit passer dans les vallées sans s'exposer au danger le plus imminent. Dans l'Innthal, entre Finstermunz et Martinsbruck, il est tombé une avalanche avec des fragmens de rochers dans l'Inn, dont le cours a été par là obstrué durant deux jours. Les eaux ont considérablement haussé, et des masses de glace se sont accumulées à une hauteur prodigieuse. Enfin la rivière, resserrée entre deux montagnes, se fit jour, et entraîna, par l'impétuosité de son cours, les glaces, des troncs d'arbres et d'énormes morceaux de rochers. Les personnes les plus âgées ne se souviennent pas d'avoir vu des désastres semblables produits par la fonte des neiges. (Jour. de l'Emp.)

ROYAUME D'ITALIE.

Milan, 26 février. Les dettes des différens pays qui composent maintenant le royaume d'Italie étoient très-considérables. Pour les éteindre, l'on avoit donné aux créanciers de l'Etat des rescriptions avec lesquelles ils pouvoient payer les domaines qu'on mettoit à l'enchère. Au 1er juillet 1810, il étoit déjà rentré 104,252 numéros de ces rescriptions, qui formoient un total de 93,113,214 livres. Ces rescriptions, d'après un ordre de S. A. I. le prince vice-roi, seront brûlées solennellement le 28 de ce mois, en présence de S. Exc. le ministre des finances, et des autres autorités, sur la place du palais.

(Gaz. de France.)

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Naples, 26 février. S. Exc. le ministre des finances, instruit que différens percepteurs, même ceux de la capitale, se permettent d'accorder des délais aux contribuables, en exigeant d'eux des rétributions; et que d'autres reçoivent des délégations sur des créances particulières, a déclaré que de semblables opérations doivent être considérées comme des infidélités envers le gouverne-

ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

CONVOIS ET TRANSPORTS MILITAIRES.

Mise en Adjudication de ce Service.

L'entreprise du Service des Convois et transports militaires est proposée pour 18 mois du 1er juillet 1812 au 31 décembre 1813.

Ce Service a pour objet le transport par terre ou par eau dans toute l'étendue des Provinces Illyriennes:

Convois militaires.

Des Militaires éclopés, infirmes, malades etc., des effets et papiers d'un usage journalier, et des militaires éclopés à la suite des corps et détachements.

Des troupes par mer.

ment, en ce qu'elles retardent la perception des contributions, et comme des vols envers les contribuables qu'elles assujettissent à des sacrifices qui augmentent leurs charges, et que la loi défend expressement en déterminant les seuls frais auxquels ils peuvent être soumis.

En conséquence, les percepteurs convaincus de telles exactions illicites seront destitués sur-le-champ, et pourront en outre être traduits devant les tribunaux compétens. (Jour. de l'Emp.)

INTERIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

-- Par décret daté du palais de l'Élysée, le 8 mars, S. M. a nommé secrétaire-général du ministère des manufactures et du commerce M. Coquebert-Montbret, maître des requêtes en son Conseil-d'Etat.

Cherbourg, 4 mars. La navire anglais le *Benver* de 130 tonneaux, ayant 7 hommes d'équipage et un chargement de peaux de veau et de chèvre, cire blanche et amandes amères, vient mouiller sur notre rade.

Ce navire a été capturé avant-hier, par le même corsaire de ce port l'*Aigle*, capitaine Black.

Bréhat, 3 mars. Nous avons vu entrer hier, en ce port la goëlette anglaise l'*Aik*, de 60 tonneaux, armée de dix canons, sept hommes d'équipage et chargée d'oranges.

Cette goëlette qui est estimée 14,000 fr., a été capturée, le 28 février dernier, par le corsaire de Saint-Malo le *Grand-Jean-Bart*, capitaine Dupont.

Ce corsaire a pris le même jour, le brik anglais la *Gratitude*, de 170 tonneaux, ayant huit hommes d'équipage et chargé de morue sèche.

Nous apprenons que cette prise est entrée le 1er de ce mois en rivière de Mélos (près de Paimpol) et qu'elle est évalué 180,000 fr. (Gaz. de France.)

Liège, 9 mars. Les bulletins publiés dans les journaux n'ont rendu compte qu'imparfaitement de l'événement désastreux arrivé dans l'une des exploitations de houille du département de l'Ourthe. Incertains du résultat des travaux entrepris pour la délivrance des nombreux ouvriers

Transports directs.

Des gros bagages des Corps.

Des denrées et effets appartenant au Gouvernement.

Les clauses et conditions, sous les quelles cette entreprise sera adjugée, sont développées dans deux cahiers de charges arrêtés par Mr. le Commissaire Ordonnateur en Chef de l'armée le 10 février courant, dont on peut prendre connoissance, tant dans les bureaux des Intendances des provinces, que dans ceux de MM. les Commissaires des guerres d'arrondissement.

Les offres devront être faites séparément pour chaque Service. Elles seront remises cachetées dans les Bureaux de l'Intendance de la Carniole à Laybach avant le 15 avril prochain, époque à laquelle est fixée la première enchère. Trieste, le 15 février 1812.

Le Commissaire Ordonnateur en chef de l'armée d'Illyrie.
AUBERNON.

qui étoient engloutis entre la terre et l'eau, à 170 mètres de profondeur, on a dû cacher une partie des circonstances qui auroient alarmé le public qu'il falloit rassurer au contraire.

Des efforts prodigieux et sans exemple, depuis huit siècles que l'on exploite la houille dans le pays de Liège, ayant été couronnés du plus heureux succès, on s'occupe de rédiger la relation exacte de tout ce qui s'est passé intérieurement et extérieurement. Les faits sont recueillis avec tant de soin que le lecteur pourra suivre tous les mouvemens des malheureux pendant les cinq jours et cinq nuits qu'ils ont été ensevelis; il connoitra jusqu'aux moindres circonstances.

Cette relation vraiment historique sera précédée d'une notice sur les houillères du département, et suivie du plan des exploitations Beaujone et Mamonster. Le portrait très-ressemblant du brave Goffin et celui de son fils, héros en tout, peut être plus extraordinaire que son père, seront à la tête de l'ouvrage dont le produit est destiné au soulagement des veuves et des familles victimes de cet événement.

Les personnes charitables qui sont déjà venues à leur secours, le recevront gratuitement: les autres sont priées de s'inscrire à la préfecture ou au secrétariat de la commune. A Paris, on peut aussi s'adresser chez M. Lahure, notaire, rue de l'Arbre-Sec, au coin de la place de l'Ecole, et chez Messieurs ses collègues.

Cette relation paroitra dans les premiers jours du mois d'avril, et elle contiendra les noms des ouvriers et de toutes les personnes qui se sont distinguées dans cette occasion.

Baron de MICOUD.

Macon, 3 mars. Une colonne de prisonniers espagnols, faisant partie de la garnison de Valence, est passée par cette ville le 6 de ce mois, et a continué sa marche le lendemain, par la route de Châlons. (*Jour. de l'Emp.*)

DÉCRET IMPÉRIAL.

Au Palais de l'Élysée, le 12 mars 1812.

NAPOLÉON EMPEREUR etc. etc.

Sur le compte qui nous a été rendu de la conduite du sieur Goffin, maître mineur à la Fosse Beaujone, dans le département de l'Ourthe.

A V I S.

Le Public est prévenu qu'à compter du 2 avril prochain il sera établi sur la route de Trieste à Gorice et *Vice versa*, une voiture-diligence pour le transport des voyageurs, effets et marchandises.

Cette voiture partira à la date susdite et successivement tous les huit jours. Les entrepreneurs de ce service se proposent de la faire marcher deux fois par semaine si le besoin et la commodité du Public l'exigent.

On s'adressera aux Bureaux de l'entreprise des Messageries à Trieste et Gorice pour y prendre connoissance du prix des places de la dite voiture, ainsi que du prix des effets et marchandises.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1. Le sieur Goffin est nommé membre de la Légion d'honneur.

2. Il lui est accordé, sur les fonds de la Légion d'honneur, une pension de 600 fr., dont il commencera à jouir à compter du 1^{er} de ce mois.

3. Notre grand chancelier et notre grand trésorier, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON: ,

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire d'Etat,

Signé le comte DARU,

PROVINCES ILLYRIENNES.

Port de Trieste. 24 mars; il est entré dans ce port pendant la première quinzaine de ce mois, 54 bâtimens dont 37 illyriens et 17 italiens, venant de Venise, Christa, Ancône, Rovigno, Parenzo, Capo-d'Istrie etc. et chargés de verreries, fromages, huile commune, amandes, raisins secs, lin, cordages etc.

Il en est sorti 13 dont 7 illyriens et 6 italiens destinés pour Ancône, Venise, Christa, Rovigno, Parenzo et Capo-d'Istrie et chargés d'acier, fer crû, clous, tabacs, colle forte, lame, figues, verreries, planches etc.

Carlstadt 25 mars.

La solennité qui a eu lieu hier restera long-tems gravée dans la mémoire des habitans de notre ville. Le harambassa Leidich du régiment de Licca qui s'est si bravement conduit dans les troubles qui ont éclaté sur les frontières de ce régiment dans le mois d'octobre dernier, vient d'en recevoir la récompense.

Au milieu d'une foule immense, aux acclamations d'un peuple attiré par la nouveauté du spectacle, en présence de la garnison sous les armes, et des détachemens les plus voisins de notre ville. M. le colonel Choisy, remplaçant M. le général Baron de Pourailly, a décoré d'une médaille l'harambassa Leidich. Il fut conduit ensuite chez le général, où étoit préparé un repas qui s'est long-tems prolongé au milieu de la joie et l'enthousiasme; des toasts y furent portés en l'honneur de S. M. l'EMPEREUR au bruit des coups de pistolets, selon l'usage militaire du pays.

Le Service de cette messagerie est accordée par le Gouvernement et par privilège aux Maîtres de Postes de la route de Laybach à Trieste déjà chargés des Messageries de Trieste à Franz et de Laybach à Costanzza; le Maître de Poste de Trieste est aussi entrepreneur de la diligence de Trieste sur Fiume.

Le Public peut prendre confiance dans la moralité et responsabilité de ces entrepreneurs.

Laybach le 27 mars 1812.

Le Directeur général des Postes.

C. D'ÉLILLY.